



Master Urbanisme et aménagement

Aménagement, urbanisme, développement des territoires

Présentation

Fiche RNCP du master Urbanisme et aménagement : [RNCP31470](#)

L'architecture du diplôme et de ses contenus fait la part belle aux connaissances générales et transversales au niveau du M1, et spécifie les connaissances au niveau du M2 selon l'orientation de chaque parcours et les professions visées. Les types d'enseignement vont du cours magistral aux travaux dirigés et aux ateliers ou projets tuteurés.

L'objectif du M1 est de construire le creuset inter- voire trans-disciplinaire qui permettra de former en aval – dans les différents M2 – de véritables urbanistes et aménageurs spécialisés, et disposant grâce au M1 d'une solide culture commune et d'une culture d'échange inter- et transdisciplinaire. A ce titre interviennent dans le M1 des représentants des diverses disciplines contribuant fortement à l'urbanisme : architectes, économistes, géographes, juristes, sociologues... et qui œuvrent à forger une « plate-forme » de connaissances auprès des étudiants. Le second objectif est de former les étudiants à l'exercice concret du diagnostic territorial, dans le cadre d'un atelier élaboré avec une collectivité, sur son territoire. Pour le parcours AUDT, cet atelier se poursuit sur le même territoire et avec les mêmes partenaires en M2, ce qui permet ainsi de réaliser également un exercice concret de conduite de projet.

L'objectif spécifique du parcours de M2 « Aménagement urbanisme développement des territoires » (AUDT) consiste à former des chargés d'études et des chefs de projets en aménagement, en urbanisme et en développement territorial. Véritables « aménageurs-développeurs », les étudiants issus de ce parcours deviennent des praticiens de haut niveau aptes à s'intégrer dans une structure professionnelle et à la faire bénéficier de leurs connaissances. La formation proposée vise à les rendre capables de réaliser à la fois de l'analyse et de l'opérationnel, de porter des projets transversaux composites par leurs objectifs et leurs acteurs, et de devenir ainsi des intervenants-charnières à l'intérieur d'une organisation complexe. Conformément à cet objectif, une approche transversale et pluridisciplinaire de l'intervention des sociétés sur leurs espaces est privilégiée.

L'objectif spécifique du parcours en M2 « Architecture, structure et projet urbains » (ASPU) vise à former des « urbanistes-projeteurs » capables d'élaborer des scénarios aussi bien tendanciels que contrastés du développement des agglomérations urbaines dans le but d'assister les maîtres d'ouvrage dans la conception et la réalisation de projets urbains ayant des incidences dans le temps long. La formation interroge en ce sens les demandes de projet formulées par les maîtres d'ouvrage en les confrontant d'abord aux structures spatiales qui ont émergé à différentes époques de la morphogenèse urbaine pour les articuler ensuite aux différentes échelles temporelles et spatiales impliquées dans le développement urbain actuel. Elle en mesure aussi les limites et la portée en les examinant d'une part sous l'angle des règles et des modèles en urbanisme et en les situant d'autre part dans des processus de décision où interagissent des acteurs et des institutions.

Objectifs

L'objectif du parcours de M2 « Aménagement urbanisme développement des territoires » (AUDT) consiste à former des chargés d'études et des chefs de projets en aménagement, en urbanisme et en développement territorial. Véritables « aménageurs-développeurs », les étudiants issus de ce parcours deviennent des praticiens de haut niveau aptes à s'intégrer dans une structure professionnelle et à la faire bénéficier de leurs connaissances. La formation proposée vise à les rendre capables de réaliser à la fois de l'analyse et de l'opérationnel, de porter des projets transversaux composites par leurs objectifs et leurs acteurs, et de devenir ainsi des intervenants-charnières à l'intérieur d'une organisation complexe. Conformément à cet objectif, une approche transversale et pluridisciplinaire de l'intervention des sociétés sur leurs espaces est privilégiée.

Composante	<ul style="list-style-type: none"> Faculté de géographie et d'aménagement
Établissements co-accrédités	<ul style="list-style-type: none"> ENSAS - École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg INSA - Institut national des sciences appliqués de Strasbourg
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> Français
Niveau d'entrée	BAC +3
Durée	2 ans
ECTS	120
Volume global d'heures	1106
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> Alternance : contrat d'apprentissage FI (Formation initiale) FC (Formation continue)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	<ul style="list-style-type: none"> RNCP31470 : Master Urbanisme et aménagement
Lieu	Faculté de géographie et d'aménagement
Campus	<ul style="list-style-type: none"> Campus Esplanade
Lieu(x) à l'étranger	Kehl, Allemagne
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> Développement local Études et perspectives socio-économiques Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics Recherche en sciences de l'homme et de la société
Stage	Possible
Stage à l'étranger	Possible
Alternance	Oui
CFA partenaire	CFAU

Métiers visés

Les débouchés professionnels sont attestés par de nombreuses embauches en sortie de diplôme qui se rapportent aux métiers suivants :

- Les métiers de l'étude et du diagnostic territorial, socio-environnemental, urbanistique (chef de projet, chargé de mission, chargé d'étude, ...) des collectivités territoriales, des EPCI, des bureaux d'études, des Chambres consulaires, de l'État ;
- Les métiers d'encadrement technique ou administratif (cadre ou ingénieur territorial, attaché, rédacteur, chef de service, agents ou animateurs de développement) des collectivités territoriales, des EPCI, des bureaux d'études, des Chambres consulaires, de l'État ;
- Les métiers de conception et de conseil pour le projet urbain ;
- Les métiers de la recherche : ingénieur de recherche, enseignant-chercheur ou chercheur ;
- Les métiers de l'éducation.

Les professions visées par la mention sont : conseillers, chargés d'études, chargés de mission et chefs de projets en aménagement et en urbanisme ; chercheurs ou enseignants-chercheurs en aménagement et en urbanisme.

Pour connaître en détail l'insertion professionnelle de nos diplômés, consultez [cette page](#).

Les + de la formation

Les enseignements sont organisés en « blocs », à savoir des ensembles d'UE regroupant des aspects similaires. Ainsi, chaque année nous avons un bloc « Atelier », un Bloc « Projet urbain », un bloc « Méthodologie d'étude et de recherche », un bloc « Thématique » et un bloc « Langues ».

La formation est fondée sur une approche praxéologique de l'aménagement et de l'urbanisme, accordant une grande part aux expériences de terrain et aux interventions de professionnels.

Critères de recrutement

- Le Master UA est accessible en M1 aux étudiants disposant d'un L, parcours Géographie et Aménagement, avec une mention AB (12/20) au minimum en L3. Il peut également être intégré par des étudiants disposant d'un L en Sciences Sociales, Sociologie, Economie, Sciences Politiques, Droit, Histoire, sous réserve qu'une première approche des bases de l'urbanisme et de l'aménagement ait été appréhendée dans le cursus et/ou par expérience professionnelle (stages). Enfin, il est également accessible à des étudiants disposant d'une Licence professionnelle en relation avec la discipline, sous réserve que les motivations de réorientations soient recevables et la candidature de grande qualité.
- Au niveau du M2, il est exigé d'avoir un M1 Urbanisme et Aménagement (Diplôme d'Architecture pour ASPU), ou à défaut de pouvoir attester d'une formation ou d'une expérience équivalant à un M1 en Urbanisme et Aménagement, toujours avec une mention AB (12/20) au minimum en M1 – pour ceux qui n'auraient pas obtenu leur M1 à l'Unistra.
- Pour les étudiants étrangers, un niveau C2 (C1 pour ASPU) en langue française est exigé.

Candidater

Sur dossier

Prérequis obligatoires

Un L issu des disciplines suivantes (Géographie et Aménagement, Sciences Sociales, Sociologie, Economie, Sciences politiques, Droit, Histoire, voire Architecture, Paysagisme, Design sous réserve de répondre aux conditions d'admission) pour entrer en M1

Un M1, ou équivalent, dans un master d'Aménagement et d'Urbanisme, pour entrer en M2

Prérequis recommandés

Bases en urbanisme et aménagement

Stage

Stage en France

21/11/2024

Rythme d'alternance	- 2 jours par semaine de septembre à décembre / soit 14 semaines (sur 17) de cours. - 27 semaines sur 34 de janvier à août (y compris congés) / soit 7 semaines (sur 34) de cours sur cette période. Le volume horaire du M2 en alternance est de 525 heures étudiant (face à face et étude)
Type de contrat d'alternance	<ul style="list-style-type: none">• Contrat d'apprentissage• Contrat de professionnalisation

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Selon profil.

Les étudiants en apprentissage bénéficient d'heures de cours spécifiques et d'activités pédagogiques en plus (voyage d'étude).

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Dominique Badariotti](#)

Autres contacts

Alexis Conesa, responsable du M1 AUDT

Alexis Meier (INSA) et Denis Bocque (ENSAS), responsables du M2 ASPU

Durée du stage : 4 à 6 mois

Période du stage : Entre février et août

Stage à l'étranger

Durée du stage : Identique

Période du stage : identique

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

55% Enseignants chercheurs de l'établissement

10 % enseignants chercheurs hors établissement

35 % professionnels

Programme des enseignements

Aménagement, urbanisme, développement des territoires

Master 1 : Urbanisme et aménagement - Aménagement, urbanisme, développement des territoires (AUDT)

Semestre 1 : Urbanisme et aménagement					
		CM	TD	TP	CI
Atelier de diagnostic	6 ECTS	3h	60h	-	-
Le diagnostic de territoire		3h	-	-	-
Atelier "Diagnostic" : Approches de l'espace et aménagement		-	110h	-	-
Production de l'espace urbain	3 ECTS	-	48h	-	-
Projet Urbain - Programmation		-	47h	-	-
Techniques interactionnelles de conduite de projet		-	8h	-	-
Méthodes, outils et données d'étude et de recherche	6 ECTS	34h	34h	-	-
Approche critique des sources de l'aménageur		10h	-	-	-
Méthodes de dessin spatialisé (Autocad)		-	10h	-	-
Outil de visualisation en 3D (SketchUp)		12h	-	-	-
Recherche de données et traitements SIG		-	24h	-	-
Procédures d'aménagement		12h	-	-	-
Langue disciplinaire	3 ECTS	-	-	-	-
Anglais Lansad - Semestre impair		-	20h	-	-
UE optionnelle (4 parmi 5) - choisir 4 à 0 parmi 5					
Habitat et politique de la ville	3 ECTS	26h	6h	-	-
Politiques de l'habitat : les outils à disposition des territoires		12h	-	-	-
Renouvellement urbain		4h	6h	-	-
De la politique du nationale logement aux politiques locales de l'habitat		10h	-	-	-
Ville et développement durable	3 ECTS	24h	-	-	-
Architecture et urbanisme écologiques		12h	-	-	-
Ville durable		12h	-	-	-
Dynamiques sociales du territoire	3 ECTS	28h	6h	-	-
Méthodes et Outils Participatifs		4h	6h	-	-
Patrimonialisation et territoire		10h	4h	-	-
Sociologie du territoire		10h	-	-	-
Transports et mobilités	3 ECTS	26h	-	-	-
Mobilité et aménagement		12h	-	-	-
Transports, mobilités et jeu d'acteurs		14h	-	-	-
Autre UE libre	3 ECTS	-	-	-	-

Semestre 2 : Urbanisme et aménagement

		CM	TD	TP	CI
Semestre 2 : Stage professionnel tutoré	30 ECTS	-	84h	-	-

Master 2 : Urbanisme et aménagement - Aménagement, urbanisme, développement des territoires (AUDT)**Semestre 3 - Urbanisme et aménagement - Aménagement, urbanisme, développement des territoires**

		CM	TD	TP	CI
Atelier de conduite de projet	6 ECTS	-	-	-	-
Atelier professionnel, Étude de faisabilité / Conduite de projet		-	-	168h	-
Projet urbain , foncier	6 ECTS	-	-	-	-
Projet urbain évaluation et approche critique		-	30h	-	-
Management de projet foncier		-	15h	-	-
Conduite/chiffrage d'opération		-	10h	-	-
Méthodes, outils et procédures d'étude et de recherche	3 ECTS	38h	38h	-	-
SIG appliqué aux risques		-	12h	-	-
Caractérisation des réseaux en mobilité		-	10h	-	-
Téledétection		-	6h	-	-
Marchés publics et commande publique / cahier de charges		12h	-	-	-
Méthodologie de conduite de projets complexes		6h	-	-	-
Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage		6h	-	-	-
Note de synthèse : méthodologie d'analyse et de rédaction		3h	10h	-	-
Méthodologie d'aide à la décision		10h	-	-	-
Langue	3 ECTS	-	-	-	-
Anglais Lansad - Semestre impair		-	20h	-	-

	CM	TD	TP	CI
UE optionnelle (4 parmi 5) – choisir 4 parmi 5				
Activités, développement local et dynamiques territoriales	3 ECTS	22h	-	-
Activités, innovation et dynamiques territoriales		12h	-	-
Gestion de projet de développement local		2h	4h	-
Cours Ecologie industrielle		2h	2h	-
Exemples Ecologie industrielle		-	2h	-
Métabolisme territorial		3h	3h	-
Transport, mobilité et aménagement	3 ECTS	18h	8h	-
Transport publics		6h	4h	-
Transports et aménagement du territoire		6h	-	-
Liens transports - mobilité - ville		6h	4h	-
Risques, santé et aménagement	3 ECTS	23h	4h	-
Risques majeurs, vulnérabilités et territoire		8h	4h	-
IGH et aménagement des abords		2h	-	-
Risques industriels et établissement classé		2h	-	-
Risque sanitaire et territoire		4h	-	-
Dimensions régionale et européenne de l'aménagement	3 ECTS	25h	60h	-
Management de projets européens d'aménagement et de développement		15h	-	-
Dimensions internationale, européenne et régionale de l'aménagement du territoire		10h	-	-
Ouverture sur l'international		10h	2h	-
Autre UE Libre	3 ECTS	-	-	-

Semestre 4 : Urbanisme et aménagement - Aménagement, urbanisme, développement des territoires				
	CM	TD	TP	CI

	CM	TD	TP	CI
Stage professionnel ou apprentissage - choisir 1 parmi 2				
Stage professionnel - Etudiant en formation initiale 30 ECTS	10h	-	-	-
Stage professionnel - préparation, suivi et soutenances	-	-	10h	-
Préparation à l'accès au monde professionnel	-	15h	-	-
Aménagement foncier et densité en milieu rural - études de cas	-	9h	-	-
Journée du Master	-	-	8h	-
Formation à la recherche	-	10h	-	-
Apprentissage - Etudiant en alternance 30 ECTS	-	-	-	-
Apprentissage professionnel - Préparation, suivi et soutenances	-	-	10h	-
Préparation à l'accès au monde professionnel	-	15h	-	-
Aménagement foncier et densité en milieu rural - études de cas	-	9h	-	-
Journée du Master	-	-	8h	-
Préparation tutorat travail de terrain	-	-	12h	-
Préparation voyage d'études	-	-	20h	-
Tutorat travail de terrain	-	-	-	-
Voyage d'études	-	-	36h	-